

COMMUNE DE PIERREFONDS

BUDGET PRIMITIF 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

Le budget de la commune est voté par nature et par chapitre, il est conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la commission finances et orientations budgétaires.

D) SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		BP 2023	CFU 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	378 450,00 €	377 932,14 €	403 950,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	639 400,00 €	617 446,05 €	657 200,00 €
014	Atténuations de produits	114 500,00 €	111 248,00 €	114 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	301 162,47 €	- €	56 175,62 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 580,67 €	25 460,67 €	1 600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	110 604,00 €	115 352,49 €	111 450,00 €
66	Charges financières	- €	- €	17 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	50,40 €	1 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	500,00 €	- €	500,00 €
		1 547 197,14	1 247 489,75	1 363 575,62
RECETTES		BP 2023	CFU 2023	BP 2024
002	Résultat d'exploitation reporté	234 213,14 €	- €	12 715,62 €
013	Atténuations de charges	14 400,00 €	12 644,54 €	2 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	136 300,00 €	141 713,54 €	147 300,00 €
73	Impôts et taxes	2 078,00 €	38 304,42 €	2 050,00 €
731	Fiscalité locale	793 799,00 €	811 930,00 €	845 000,00 €
74	Dotations et participations	321 400,00 €	343 831,18 €	322 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €	42 748,23 €	32 000,00 €
76	Produits financiers	7,00 €	8,10 €	10,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	23 880,00 €	- €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	- €	587,83 €	- €
		1 547 197,14	1 415 647,84	1 363 575,62

A) LES DÉPENSES

1) Charges à caractère général (chapitre 011)

Les prévisions budgétaire 2024 du chapitre 011 - Charges à caractère général s'établissent à 403 950 €.

La volonté de la commune d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement est maintenue. Des économies sont réalisées sur les contrats d'assurance, téléphonie...mais la commune doit faire face à une hausse des coûts de l'énergie et des matériaux.

Il est à noter que les dépenses liées aux centres de loisirs et activités périscolaires sont dorénavant imputées sur ce chapitre (au chapitre 65 les années précédentes).

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent à 657 200 € pour 2024, soit une hausse de 2,78 % par rapport aux prévisions de 2023.

Les prévisions budgétaires de ce chapitre intègrent les contraintes qui s'imposent à la commune telles les augmentations de charges et les avancements d'échelons.

3) Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre s'établit à 111 450 € contre 110 604 € pour la prévision 2023.

Les dépenses des activités périscolaires et centres de loisirs ne sont plus comptabilisées à ce chapitre.

Il est prévu une augmentation du versement des subventions aux associations, de nouvelles associations ayant fait une demande.

Pour 2024, la subvention de la commune au bénéfice du CCAS s'élève à 5 000 € (contre 2 500 € en 2023).

4) Charges financières (chapitre 66)

Les intérêts de la dette s'établissent à 17 200 € au BP 2024.

5) Atténuations de produits (chapitre 014), et amortissements (chapitre 042)

Sur le chapitre 014, l'article 739211- Attributions de compensation, est identique aux années précédentes, et l'article 739223 – Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, a été provisionné pour tenir compte du prélèvement au titre du FPIC.

Au chapitre 042, l'amortissement des travaux de la rue de Fontenoy est prévu pour 1 600 €.

B) LES RECETTES

1) Atténuations de charges (chapitre 013)

Il s'agit des remboursements des arrêts maladie, des congés maternité - paternité.

2) Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Le chapitre 70 s'établit à 147 300 € au budget primitif 2024.

Cette prévision tient compte des recettes des services périscolaires et des droits de voirie.

3) Impôts et taxes (chapitre 73)

	Taux de référence	Base prévisionnelle 2024	Produit correspondant
Taxe foncière bâtie (TFB)	40,92	2 426 000	992 719
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	43,95	99 500	43 730
Taxe d'habitation (TH)	9,16	451 700	41 376
TOTAL			1 077 825

Le coefficient correcteur du produit foncier bâti de la commune est de 0,755681, soit l'application d'une réduction de 233 493 € pour ajuster la hausse mécanique du produit de la taxe foncière avec l'ajout de la part départementale.

4) Dotations et participations (chapitre 74)

	RÉALISATION 2023	PRÉVISION 2024
Dotation forfaitaire (74111)	208 222	208 000
Dotation de solidarité rurale (741121)	37 288	37 000
Dotation nationale de péréquation (741127)	18 380	10 000
FCTVA (744)	3 243,38	3 300
Autres communes (74748)	3 500	3 500
Autres organismes (7478)	51 981,21	53 000
Allocations compensatrices des taxes foncières (74833)	6 760	7 000

De manière générale on assiste à une stabilisation de la DGF et des allocations compensatrices dont bénéficie la commune.

5) Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les revenus des immeubles (art 752) demeurent stables pour 2024.

6) Produits exceptionnels (chapitre 77)

Le chapitre 77 permet de comptabiliser les mandats annulés sur exercices antérieurs.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		BP 2023	CFU 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 183,68 €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	18 050,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 851,88 €	17 935,43 €	916,45 €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	983 219,64 €	275 926,09 €	1 430 399,37 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
		1 025 255,20 €	293 861,52 €	1 449 365,82 €

RECETTES		BP 2023	CFU 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	371 205,01 €
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	301 162,47 €	- €	56 175,62 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 580,67 €	25 460,67 €	1 600,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	164 379,00 €	63 565,17 €	437 655,61 €
13	Subventions d'investissement	462 269,94 €	99 164,28 €	582 729,58 €
16	Emprunts et dettes assimilées	95 863,12 €	500 000,00 €	- €
		1 025 255,20 €	688 190,12 €	1 449 365,82 €

A) LES DEPENSES

En 2024, les opérations d'investissement sont notamment les suivantes :

- Réalisation de la phase 1 et 2 de l'aménagement de la rue de l'armistice
- Enfouissement des réseaux rue de l'armistice
- Rénovation de la fontaine
- Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville
- Réservoir incendie Rue Voliard
- Remplacement de deux poteaux électriques rue Viollet le Duc
- Travaux d'isolation du groupe scolaire
- Déplacement de la bibliothèque
- Rénovation du Foyer Napoléon
- Ossuaire
- Nouvelles caméras de vidéoprotection

B) LES RECETTES

Au budget primitif 2024, la section d'investissement est principalement abondée par :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 (article 1068) pour 389 655,61 €
- Le report de l'excédent d'investissement 2023 (001) pour 371 205,01 €
- Le FCTVA (article 10222) pour 45 000 €
- La taxe d'aménagement pour 3 000 €
- Les subventions (DETR, Région, Département) pour 582 729,58 €